

Appel à projet de recherche pour une étude sur les variétés du français

I. Contexte et enjeux

L'articulation harmonieuse entre le français et les langues nationales, tant du point de vue des usages que des représentations, fait partie des conditions essentielles à l'avenir de la francophonie en Afrique et dans l'Océan Indien. Elle doit être considérée dans une réflexion plus générale où la prise en compte de la diversité linguistique ne s'impose pas seulement par la réalité culturelle, mais parce qu'elle doit s'envisager aussi comme garante de la réussite des processus socio-éducatifs. En clair, par-delà la valorisation du plurilinguisme, se posent les questions de la *polycentration* du français et de normes endogènes, de l'adaptation de son enseignement aux contextes locaux et du désir de légitimation de cultures régionales.

Ainsi, il ne s'agit pas d'examiner la question de la variation sous l'angle exclusivement linguistique, mais bien de l'aborder comme un problème politique.

En effet, les rapports qui s'établissent entre la langue française et les langues premières exercent une influence sur au moins trois questions qui requièrent une attention particulière :

1. celle des **représentations** du français et de ses variétés. En effet, elles ont une incidence majeure sur la place des variétés de français (mais aussi des langues nationales), notamment dans les processus d'apprentissage, souvent rejetées aussi bien par l'institution que par certains locuteurs et, plus spécifiquement, les parents d'élèves ;
2. celle de l'**intercompréhension** entre locuteurs francophones associée à l'idée d'espace linguistique : la francophonie ;
3. celle de l'**enseignement/apprentissage** fondé sur un standard, si ce n'est unique, du moins partagé et négocié, d'un idiome commun afin de créer les conditions propices à la réussite des élèves issus des différents espaces francophones.

Parallèlement, une réflexion sur l'organisation d'une **gestion concertée des corpus francophones** s'impose. En effet, si l'on part du constat qu'il n'y a ni instance internationale compétente ni chambre de concertation en matière de corpus (par exemple en matière de modernisation de l'orthographe, d'évolutions morphologiques et syntaxiques qui reflètent les évolutions sociales...), il convient de susciter un mouvement qui aboutirait à l'émergence d'une concertation permettant de gérer adéquatement la *polycentration* de la langue française.

II. Objectifs - Bénéficiaires

Une meilleure connaissance du sujet suppose d'une part, d'**étudier les pratiques langagières et les représentations** dans différents contextes plurilingues impliquant la langue française et, d'autre part, d'en **mesurer les effets** sur l'apprentissage et la transmission du français, sur les usages et sur l'intercompréhension entre francophones (aux échelles locale, nationale, régionale et internationale).

Pour chaque territoire étudié, il sera alors possible de formuler des **hypothèses d'évolutions** possibles concernant les usages des variétés de la langue française et d'**identifier des actions politiques et opérationnelles** susceptibles d'anticiper, de légitimer et de garantir l'avenir du continuum langagier des pratiques langagières en français, et d'en prendre conscience, notamment sous l'angle de l'intercompréhension et de l'éducation.

Les résultats de l'étude seront destinés à la communauté scientifique francophone, aux acteurs de la promotion de la langue française et de la diversité linguistique, ainsi qu'aux décideurs en matière de politique linguistique.

III. Tâches

A. État des lieux

- Établir une bibliographie commentée des travaux réalisés sur le sujet de la variation sociolinguistique du français.
- Faire un inventaire descriptif (hors corpus) des principales variétés de français - par usage et par contexte - et des influences significatives opérées par les langues en contact en justifiant la sélection et en signalant les ressources disponibles. Il faudra aussi prévoir une réflexion sur des types de contacts de langues comme l'alternance codique.
- Réaliser (après exploitation des ressources bibliographiques recensées précédemment) quelques enquêtes qualitatives et critiques sur les pratiques d'enseignement/apprentissage recourant aux variétés de français (approche comparative possible avec l'emploi des langues sources dans l'enseignement des langues étrangères).
- Réaliser (après exploitation des ressources bibliographiques recensées précédemment) quelques enquêtes sur les représentations et les discours associés aux variétés de français (et aux pratiques d'alternance codique) ainsi qu'aux langues nationales sur quelques territoires de l'espace francophone (sélectionnés selon le statut du français, le statut et l'usage des langues nationales, la place occupée par la variation sociolinguistique). Insister tout particulièrement sur le rapport à la norme, à la correction et au statut social.
- Répertorier (après exploitation des ressources bibliographiques recensées précédemment) les expériences de gestion concertée du corpus entre francophones.

B. Synthèse - Analyse - Recommandations

- Classer les recherches recensées dans la bibliographie par thèmes abordés et, si possible, par territoire.
- Dégager les convergences et les divergences à partir de l'inventaire descriptif des principales variétés de français.
- Établir une liste de bonnes pratiques des usages des variétés de français dans les processus d'apprentissage en justifiant leur sélection assortie d'une recension des obstacles à leur mise en œuvre et de recommandations pour les lever.

- Présenter un tableau des représentations associées à la langue française et à ses variétés en questionnant particulièrement les notions de « langue coloniale », « langue du colonisateur » (à prévoir dès l'établissement du questionnaire).
- Évaluer l'impact et les limites des expériences de gestion concertée du corpus par les francophones afin de dégager des propositions.

IV. Liste indicative* de pays pour les enquêtes

Algérie, Bénin, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Liban, Madagascar, Maroc, Maurice, RDC, Tunisie.

* Cette liste a été constituée sur la base de l'existence avérée ou supposée d'une présence, soit de variations sociolinguistiques du français, soit de pratiques relevant de l'alternance codique. La/le chercheur-se/r motivera ses choix et ou modifications éventuelles.

V. Livrables

1. Bibliographie ordonnée et commentée des travaux réalisés sur le sujet de la variation sociolinguistique du français.
2. Inventaire descriptif des principales variétés de français.
3. Répertoire critique des bonnes pratiques d'enseignement/apprentissage recourant aux variétés de français.
4. Recommandations sur les usages raisonnés des variétés de français et des langues nationales dans l'enseignement/apprentissage du français par territoires ou par régions.
5. Tableau analytique des représentations associées à la langue française et à ses variétés.
6. Propositions de mécanismes de gouvernance concertée francophone du corpus.

VI. Calendrier

- **2 juillet 2019** : appel à manifestation d'intérêt en collaboration avec l'AUF.
- **1^{er} septembre 2019** : choix du/des projet(s) retenu(s).
- **15 octobre 2019** : présentation du plan détaillé de l'étude (structure, territoires, types de variations, schéma des analyses qualitatives, champs d'observation retenus...)
- **15 février 2020** : remise du rapport intermédiaire.
- **20 mars 2020** : présentation et mise en débat des résultats avec les membres du Comité scientifique de l'Observatoire.
- **15 juin 2020** : remise du rapport final.

VII. Liste des pièces attendues

- Coordonnées, CV et bibliographie du ou des répondants
- Lettre personnelle d'engagement de chaque membre de l'équipe
- Lettre personnelle d'engagement du ou des coordonnateurs de l'équipe
- Description du plan de travail et du périmètre géographique et linguistique
- Présentation de la méthodologie (en distinguant le volet « enquêtes ») et des outils envisagés

- Présentation d'un calendrier détaillé des étapes de réalisation incluant les éventuelles réunions de suivi et missions et précisant le mode de restitution à l'OIF et à l'AUF
- Présentation du budget prévisionnel détaillé par poste de dépenses
- Coordonnées bancaires et statut juridique du bénéficiaire, coordonnateur principal.

VII. Candidatures

- Chercheur ou enseignant agissant à titre individuel en tant que personne physique
- Établissement d'enseignement supérieur ou organisme de recherche à but non lucratif

Selon la candidature retenue, il sera établi, soit un contrat d'expert conforme au barème en vigueur à l'OIF, soit un protocole d'accord de subvention.

Envoyer les propositions au plus tard le 16/08/2019 à minuit (heure de Paris) à

alexandre.wolff@francophonie.org
francine.quemener@francophonie.org
français-langues@auf.org

N.B. : les propositions impliquant des chercheurs/ses issu(e)s de plusieurs pays seront favorisées.